

L'an deux mille dix-neuf, le douze juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Ville de Carrières-sous-Poissy, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, Christophe DELRIEU.

Présents :

M. le Maire
Mme GAMRAOUI-AMAR, Mme BONIGEN, Mme LIZAMBARD, M. VITHE, Mme CRIGNON, M. BERTON, M. BERTAUX, Mme BALSERA, M. LOPEZ, Mme DAUVERT, M. PELLEAU, Mme CHARPENTIER, M. ULU, Mme PICHON, M. CASSARD, M. CHARMEL, Mme AISSAOUI, M. KOR, Mme GOSSELET

M. AIT, Mme MERY, M. BARRON, Mme MAZOUZI, M. CORBIER, M. LANYI, M. EFFROY

Absents excusés :

M. LEDIN représenté par M. VITHE, M. DEPRES représenté par M. le Maire, Mme LURON représentée par Mme BONIGEN, Mme AZZOUZ représentée par Mme GOSSELET, M. BERNARD représenté M. CHARMEL, Mme N'JOK- BATA représentée par M. AIT

En application de l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal désigne Mme GAMRAOUI-AMAR secrétaire de séance.

Après lecture, le procès-verbal de la séance du 17 avril 2019 est adopté à l'unanimité.

Délibération 2019-06-01 : Décisions prises en vertu de la délégation du Conseil Municipal au Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal des décisions qu'il a prises, à savoir :

Numéro	Objet	Co-contractant	Montant
2019-03-37	Dépôt demande de permis de construire du dojo		
2019-03-38	Dépôt demande de permis de construire du poste de Police Municipale		
2019-03-39	Demande de subvention Médiathèque	Conseil Départemental des Yvelines	
2019-03-40	MP 2018-057 – Accord-cadre pour des travaux d'entretien et de grosses réparations des bâtiments communaux de la Ville de Carrières-sous-Poissy - Lot n°1 – Couverture – Etanchéité	LA LOUISIANE	Sans montant minimal ni montant maximal annuel
2019-03-41	MP 2018-057 – Accord-cadre pour des travaux d'entretien et de grosses réparations des bâtiments communaux de la Ville de Carrières-sous-Poissy - Lot n°2 – Electricité	ERI	Sans montant minimal ni montant maximal annuel
2019-03-42	MP 2018-057 – Accord-cadre pour des travaux d'entretien et de grosses réparations des bâtiments communaux de la Ville de Carrières-sous-Poissy - Lot n°3 – Maçonnerie – Plâtrerie – Carrelage – Faïence	SOBEMA	Sans montant minimal ni montant maximal annuel
2019-03-43	MP 2018-057 – Accord-cadre pour des travaux d'entretien et de grosses réparations des bâtiments communaux de la Ville de Carrières-sous-Poissy - Lot n°4 – Menuiseries intérieures / extérieures – Plafonds suspendus – Stores – Fermetures	BLA	Sans montant minimal ni montant maximal annuel
2019-03-44	MP 2018-057 – Accord-cadre pour des travaux d'entretien et de grosses réparations des bâtiments communaux de la Ville de Carrières-sous-Poissy - Lot n°5 – Peinture – sols souples	BPVR	Sans montant minimal ni montant maximal annuel
2019-03-45	MP 2018-057 – Accord-cadre pour des travaux d'entretien et de grosses réparations des bâtiments communaux de la Ville de Carrières-sous-Poissy - Lot n°6 – Plomberie – Chauffage – Ventilation – Climatisation	LA LOUISIANE	Sans montant minimal ni montant maximal annuel
2019-03-46	MP 2018-057 – Accord-cadre pour des travaux d'entretien et de grosses réparations des bâtiments communaux de la Ville de Carrières-sous-Poissy - Lot n°7 – Vitrerie	Infructueux	Sans montant minimal ni montant maximal annuel
2019-03-47	MP 2018-059 – Location et maintenance de multifonctions neufs pour le compte du groupement de commandes constitué de la Ville de Carrières-sous-Poissy et du Centre Communal d'Action Sociale de Carrières-sous-Poissy	AM TRUST	Sans montant minimal ni montant maximal annuel
2019-03-48	Convention relative au diagnostic des risques psycho-sociaux	CIG Versailles	74 € de l'heure Entre 9250 € et 11840 €
2019-03-49	Demande de subvention Pôles multi-sport	Conseil Départemental des Yvelines	
2019-04-50	Bourse aux livres du 18 mai dans le jardin de la bibliothèque		
2019-04-51	Spectacle de marionnettes du 16/05 au 28/06	Marthe DRAVET-LEPOUTRE	1 650 €
2019-04-52	MP 2018-001 – Travaux de mise en accessibilité du patrimoine de la Ville de Carrières-sous-Poissy - Avenant n°1 au lot n°2 – Menuiseries extérieures / Serrurerie	SOCIETE PARISIENNE D'ALUMINIUM	- 2 992,00 € HT
2019-04-53	MP 2018-010 – Travaux de réaménagement et de réfection de l'Hôtel de Ville – Lot n°3 : Electricité - Avenant 1	BECA	36 545,00 € HT
2019-04-54	MP 2018-056 – Travaux d'aménagement, de fourniture et de pose de structures City Parc, de stations de Street Work Out et d'aires de fitness	TRANSALP	Tranche ferme : 184 748,01 € HT Tranche optionnelle n°1 : 184 748,01 € HT Tranche optionnelle n°2 : 61 505,25 € HT
2019-04-56	Demande de subvention Pôle multisports Alsace	Région IDF	
2019-04-57	Demande de subvention Pôle multisports les Fleurs	Région IDF	
2019-04-58	Demande de subvention Pôle multisports Provence	Région IDF	
2019-04-59	Demande de subvention pour les travaux de la cuisine du multi-accueil Les Bambins	CAF des Yvelines	
2019-04-60	Marché 2018-001 - Travaux de mise en accessibilité du patrimoine de la Ville - Lot 5 Electricité courant faible, courant fort - Avenant 2	SODELEC	1 804 € HT
2019-04-61	MP 2018-006 – Mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation du poste de police municipale de la Ville de Carrières-sous-Poissy - Avenant n°3 – Ajout du co-traitant PIEL ARCHITECTURE	NOX INGENIERIE	Sans incidence financière
2019-04-62	Restitution de caution de logement communal	Mme Amelle BENNIRANE	539,50 €
2019-04-63	Fixation des tarifs de St Rémy des Landes		
2019-04-64	Ouverture d'une classe à l'école élémentaire Surcouf		

2019-04-65	Ouverture d'une classe à l'école élémentaire Giono		
2019-04-66	Ouverture d'une classe à l'école maternelle Mistral		
2019-04-67	Ouverture d'une classe à l'école primaire Bords-de-Seine		
2019-05-68	Déclaration préalable pour les travaux de la façade vitrée de l'école Champfleury		
2019-05-69	Dépôt du permis de construire en vue des travaux de l'Ecole Giono		
2019-05-70	Contrat avec une psychomotricienne dans le cadre du Café des parents le 14/06/2019	Mme Emmanuelle LANGLOIS	120 €
2019-05-71	Spectacle de Noël du 13/12/2019 pour les enfants des structures petite enfance	Formulette production	1 500 €
2019-05-72	Avenant au marché 2018-011 Prestations de transports occasionnels et réguliers pour le groupement de commande constitué de la Ville et du CCAS	Lacroix Val de Seine Cergy Voyages	Sans incidence financière
2019-05-73	Fixation des tarifs du service Culture		
2019-05-74	Convention avec la bibliothèque numérique : accès aux livres numériques, maintenance et assistance de la bibliothèque	NUMILOG	1 800 €
2019-05-75	Signature du bail commercial de la pharmacie Zac St Louis	Pharmacie principale de Carrières-sous-Poissy	
2019-05-76	Dîner spectacle Cabaret du 16/11/2019	ELS Evènements	3 956 €
2019-05-77	Contrat de cession Festival des vieilles écluses : location de manèges à pédales	Compagnie Les gentils coquelicots	1 000 €
2019-05-78	Contrat de cession Festival des vieilles écluses : spectacle Mad Eo Jeu – Mini fête foraine	SMartFr	2 054,09 €
2019-05-79	MP 2019-005 – Achat de livres scolaires et non scolaires pour la Ville de Carrières-sous-Poissy	NLU	Sans montant minimal ni montant maximal annuel
2019-05-80	Tarif d'adhésion et ateliers du Centre social		
2019-05-81	Tarif du séjour en Vendée du 17 au 24/08/2019		

Le Conseil municipal,
Après avoir délibéré, 15 voix POUR, 18 voix CONTRE (Mme GAMRAOUI-AMAR, M. BERNARD représenté par M. CHARMEL, Mme AZZOUZ représentée par Mme GOSSELET, Mme GOSSELET, Mme CHARPENTIER, Mme PICHON, M. CASSARD, M. CHARMEL, M. KOR, Mme AISSAOUI, M. AIT, Mme MERY, M. BARRON, Mme MAZOUZI, M. CORBIER, Mme N'JOK- BATA représentée par M. AIT, M. LANYI, M. EFFROY)
NE PREND PAS ACTE des décisions de Monsieur le Maire prises en application des délégations reçues, par délibération du Conseil Municipal en date du 29 mars 2017, au titre de l’article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,
PRÉCISE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Délibération 2019-06-02 : Diminution du nombre d’adjoints au Maire à six

Le Conseil Municipal,
Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le procès-verbal d’installation du Conseil municipal en date du 4 avril 2014 et notamment l’élection de Madame Marie-Laure VARDON en tant que deuxième adjoint,
Vu la délibération n° 2015-02-10 du 3 février 2015 portant élection de Monsieur Lucas CHARMEL en tant que troisième adjoint,
Vu la délibération n° 2016-12-30 du 13 décembre 2016 fixant le nombre d’adjoints au Maire à huit,
Considérant la démission de Madame Marie-Laure VARDON en tant que 2^{ème} adjoint au Maire en date du 21 février 2019,
Considérant la démission de Monsieur Lucas CHARMEL en tant que 3^{ème} adjoint au Maire en date du 7 avril 2019,
Considérant que dès lors que le nombre minimum d’adjoints fixé à l’article L.2122-1 du CGCT est respecté, à savoir au moins un adjoint, le Conseil municipal peut, lorsqu’un poste d’adjoint devient vacant, décider de ne pas le remplacer,
Considérant que si les places de deuxième et troisième adjoint deviennent vacantes, le quatrième y est promu, chaque adjoint suivant remontant ainsi d’un rang,
Considérant que dans un contexte marqué par de lourdes contraintes qui pèsent sur la maîtrise des dépenses de la Ville du fait, en particulier, de la forte diminution des dotations de l’Etat, il est proposé au Conseil municipal de définir le nombre d’adjoints au Maire à six,
Après avoir entendu l’exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré à l’unanimité,
ABROGE la délibération n° 2016-12-30 du 13 décembre 2016,
FIXE le nombre d’adjoints au Maire désormais à six,
PRÉCISE que les deuxième et troisième places d’adjoints devenant vacantes, chaque adjoint suivant remonte ainsi d’un rang. Le tableau des adjoints est donc le suivant :

Fonction	Qualité (Mme ou M.)	NOM et PRENOM
Premier adjoint	Mme	GAMRAOUI-AMAR Khadija
Deuxième adjoint	Mme	BONIGEN Fabienne
Troisième adjoint	M.	BERNARD Laurent
Quatrième adjoint	Mme	LIZAMBARD Francine
Cinquième adjoint	M.	VITHE Jacques
Sixième adjoint	Mme	CRIGNON Sylvie

PRÉCISE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Délibération 2019-06-03 : Remplacement de Madame VARDON au sein de la Commission Locale d’Evaluation des Transferts de Charge de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise

Le Conseil Municipal,
Vu les articles 1638-0 bis et 1609 nonies C du Code Général des Impôts,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et son article L 2121-21,
Vu l’arrêté n°2015 36-0002 modifié du Préfet des Yvelines du 28 décembre 2015 portant fusion de la Communauté d’agglomération de Mantes en Yvelines, de la Communauté d’agglomération des Deux Rives de Seine, de la Communauté d’agglomération de Poissy, Achères, Conflans Sainte Honorine, de Seine et Vexin Communauté d’agglomération, de la Communauté de communes des Coteaux du Vexin, de la Communauté de communes Seine Mauldre, au 1^{er} janvier 2016, et dénommant le nouvel EPCI à fiscalité propre issu de la fusion « Grand Paris Seine & Oise »,
Vu l’arrêté n°2015 362-003 modifié du Préfet des Yvelines du 28 décembre 2015 portant transformation de la Communauté d’agglomération Grand Paris Seine & Oise en Communauté urbaine,
Vu la délibération de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise du 9 février 2016, créant la Commission Locale d’Evaluation des Transferts de Charges, déterminant sa composition à 92 membres titulaires et autant de suppléants, et précisant que les Communes de 10 000 et jusqu’à 20 000 habitants doivent désigner 2 représentants titulaires et autant de suppléants,
Vu la délibération n° 2016-03-01 en date du 22 mars 2016 portant élection de Madame Marie-Laure VARDON, membre titulaire de la Commission Locale d’Evaluation des Transferts de Charge (CLETC) de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise,
Considérant la démission de Madame Marie-Laure VARDON de ses fonctions de second adjoint au Maire et de son mandat de conseillère municipale en date du 21 février 2019,
Considérant que la Ville de Carrières-sous-Poissy doit donc désigner un nouveau représentant titulaire à la Commission Locale d’Evaluation des Transferts de Charges,

PROCEDE A L'ELECTION,

Candidat de la liste « So Carrières » pour le siège de représentant titulaire :

- **Michel VITHE**

Candidat de la liste « Agir pour Carrières » pour le siège de représentant titulaire :

- **Laurent LANYI**

Résultats du vote à main levée :

Nombre de votants : 33

A obtenu :

Pour le siège de titulaire :

- Laurent LANYI : 18 voix POUR, 15 voix CONTRE

DESIGNE :

Comme membre titulaire

- **Laurent LANYI**

Pour représenter la Ville à la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise.

PRÉCISE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Délibération 2019-06-04 : Remplacement de Madame VARDON au sein de la Commission municipale Ressources humaines et Gestion financière

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L2121-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2018-07-02 en date du 3 juillet 2018 modifiant la composition des commissions municipales,

Vu l'article L2121-21 du même code qui précise qu'il est voté au scrutin secret lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination mais que le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin,

Considérant la démission de Madame Marie-Laure VARDON, membre de la commission municipale Ressources humaines et Gestion financière, de ses fonctions de second adjoint au Maire et de son mandat de conseillère municipale en date du 21 février 2019,

Considérant qu'il convient de procéder au remplacement de cette dernière au sein de la commission municipale Ressources humaines et Gestion financière,

PROCEDE A L'ELECTION,

Candidat de la liste « Les Carriérois d'abord ! » pour le siège de représentant titulaire :

- **Laurent BERNARD**

Résultats du vote à /main levée :

Nombre de votants : 33

A obtenu :

Pour le remplacement de Madame VARDON au sein de la commission Ressources humaines et Gestion financière :

- Laurent BERNARD : 33 voix

DESIGNE :

Comme membre de la commission Ressources humaines et Gestion financière : **Laurent BERNARD**

PRÉCISE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir au tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Délibération 2019-06-05 : Abrogation de la délibération n° 2017-03-23 en date du 29 mars 2017

Considérant l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales précisant que le conseil municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente,

Considérant l'absence de quorum constatée avant le début des débats,

Le Conseil municipal, après en avoir débattu, n'a donc pu valablement délibérer du fait de l'absence de quorum, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales.

Fin de la séance 20h30


LE MAIRE
Christophe DELRIEU